

Questions orales

l'habitude du Solliciteur général de commenter sur les enquêtes qui sont faites de temps à autre par la Gendarmerie royale du Canada. Je peux simplement vous référer à ce que vous avez lu dans les journaux. Je pense que dans un cas cela a été confirmé par l'individu lui-même.

Monsieur le Président, je pense aussi qu'il est tout à fait inapproprié de commenter à la Chambre au sujet des enquêtes qui sont présentement faites ou qui pourraient être faites par la GRC. On doit laisser la GRC faire son travail!

[*Traduction*]

ON DEMANDE DES MESURES LÉGISLATIVES SUR LES
NORMES DE COMPORTEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre a raison. Un député l'a même confirmé. Mes questions supplémentaires s'adressent au premier ministre. Dès septembre 1985, le premier ministre a promis aux Canadiens qu'une nouvelle série de propositions sur des normes d'éthique serait sous peu présentée et adoptée par un gouvernement conservateur. Pas moins de cinq fois, jusqu'en août dernier, j'ai demandé au nom de mon parti que le gouvernement remplisse cette promesse. Rien n'a été fait.

Compte tenu de l'engagement qu'il a pris en septembre 1985, compte tenu des nouvelles accusations d'aujourd'hui en plus d'un rapport sur des allégations de conflit d'intérêts touchant un sénateur, quand le premier ministre donnera-t-il suite à sa promesse et effectuera-t-il une réforme globale à propos des normes de comportement des parlementaires élus?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable collègue a entendu le solliciteur général déclarer qu'il serait tout à fait inopportun de commenter une enquête qui serait peut-être en cours. Bien sûr, il se pose parfois des problèmes touchant des députés ou des membres d'autres corps législatifs ou d'autres partis politiques. Cela fait malheureusement partie de la vie politique et la police, comme c'est son rôle, mène des enquêtes pour donner suite aux renseignements qu'elle reçoit de temps à autre.

En ce qui concerne la question posée par le député, nous avons l'intention d'établir une commission royale d'enquête sur le financement des élections et les lois électorales, et aussi de présenter au début de l'automne des mesures législatives sur certaines des questions qui préoccupent mon ami à juste titre et dont nous avons déjà discuté à la Chambre.

LA DATE DE PRÉSENTATION DES MESURES LÉGISLATIVES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement a évidemment annoncé l'établissement de cette commission royale sur une des questions soulevées. Comme je l'ai indiqué, dès septembre 1985 et par la suite, le premier ministre, l'actuel ministre de la Justice et le vice-premier ministre ont promis à plusieurs reprises à la Chambre de prendre des mesures. C'est une chose d'accuser différentes juridictions d'avoir commis des méfaits, c'en est une autre de ne rien faire pour régler le problème. Les Canadiens veulent que des mesures soient prises.

Le premier ministre s'engage-t-il à ce que, disons quatre semaines après le rappel de la Chambre en septembre, le gouvernement présente un ensemble de propositions qu'il promet depuis son élection en 1984?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons présenté un projet de loi sur les lobbyistes que la Chambre a adopté. La plupart des gens ont reconnu qu'il s'agissait d'un pas en avant, d'un précédent pour le Parlement.

L'année dernière, nous avons également présenté des projets de loi sur les conflits d'intérêts et les déclarations des députés et des sénateurs concernant leurs possessions et ainsi de suite. Les partis d'opposition ne semblaient guère pressés d'accepter ces projets de loi qui n'ont donc pas été adoptés à ce moment-là.

• (1440)

Mon collègue fait des remarques désobligeantes sur la conduite du gouvernement. Dans l'intervalle, nous avons déclenché des élections. La population canadienne nous a réélus avec une majorité, notamment parce qu'elle avait confiance dans l'intégrité de tous les membres du gouvernement.